



L'étude nationale sur la déficience visuelle est lancée en février 2021. Elle est portée par un collectif associatif national regroupant la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, l'association Valentin Haüy (AVH), Voir Ensemble, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC), l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA), le Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale (GAPAS), l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA) et l' Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône et de la Métropole de Lyon (les PEP 69). L'étude bénéficie également du soutien de l'Agefiph, d'Optic 2000 et de la Cnav.

Il est important pour le collectif de pouvoir disposer de données et de constats étayés concernant les problématiques rencontrées par les personnes déficientes visuelles et leur entourage, mais aussi les ressources de proximité qu'elles mobilisent pour gagner leur autonomie et mener leur vie au quotidien. Il s'avère qu'il n'existe pas à ce jour de telles données à grande échelle de la situation des personnes déficientes visuelles dans notre pays, alors même que cette déficience peut avoir un grand impact sur leur parcours de vie.

L'enjeu principal de l'étude Homère est d'obtenir des données fiables sur la population déficiente visuelle en France et de récolter un ensemble d'informations pertinentes sur le cadre de vie des personnes. Ce travail d'enquête vise à saisir leurs difficultés au quotidien pour améliorer les aides et accompagnements actuels ou en proposer de nouveaux.

L'étude concerne tous les âges, de la petite enfance à un âge avancé et aborde un large nombre de thématiques :

- La petite enfance et l'enfance, l'adolescence, la scolarité ;
- L'accès à l'information et au numérique, la mobilité, moyen de compensation ;
- La vie sociale, sport, loisirs et culture ;
- La vie sentimentale, familiale et entourage social, gestes du quotidien ;
- La santé, vieillissement ;
- Les études supérieures, travail, logement, accès aux droits.

Nous proposons aux personnes déficientes visuelles de répondre à un questionnaire en ligne :

- Il est constitué de questions sélectionnées selon une démarche participative par l'équipe de recherche Développement Individu Processus Handicap Education (DIPHE) de l'Université Lumière Lyon 2 impliquant des personnes déficientes visuelles, des aidants et des proches-aidants, des professionnels et des membres du collectif associatif ;
- Il est programmé pour être accessible par le cabinet Médialis à l'aide de l'Institut d'Ergonomie et d'Ecologie ;



- Il est accessible via le site Internet [etude-homere.org](http://etude-homere.org) ou à cette adresse directe : [www.etude-homere.org/questionnaire](http://www.etude-homere.org/questionnaire)
- Un numéro de téléphone est disponible pour l'aide au remplissage du questionnaire : 06 35 36 59 97 (laisser ses coordonnées téléphoniques sur le répondeur, plus de précision sur le site internet)

L'étude est découpée en phases régionales et Auvergne-Rhône-Alpes est le premier territoire concerné. Toutefois, toute la population déficiente visuelle en France métropolitaine peut d'ores et déjà y participer.

Forte de ces caractères associatif et novateur, l'étude a néanmoins besoin de relais pour atteindre le plus grand nombre de personnes déficientes visuelles. Nous sollicitons votre aide pour la partager auprès de ces personnes, au sein de votre structure et de vos réseaux.

Nous sommes à votre disposition pour échanger et pour plus d'informations. Merci de contacter Guillaume PETIT, au 0428290660 ou [guillaume.petit@vaa-conseil.fr](mailto:guillaume.petit@vaa-conseil.fr)

Avec le soutien de :

